

Déclaration préalable du SE-Unsa

CAPD du mardi 20 juin 2017

Monsieur l'Inspecteur d'académie,
Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames et messieurs les membres de la CAPD,

Lors de notre dernière CAPD, nous rappelions ici combien il était indispensable de déconnecter le temps politique du temps de l'éducation. Les réformes récentes ont amélioré la situation de notre École. Aussi, nous avons besoin de temps et de stabilité pour que leur mise en œuvre soit pleinement réalisée et qu'elles commencent à porter leurs fruits.

Comment alors ne pas s'inquiéter des annonces de notre Ministre et des lignes directrices qui se profilent pour l'Education Nationale ?

Concernant les rythmes scolaires, le calendrier imposé ne laisse pas de place à la concertation et rend difficile la possibilité de poser un regard partagé sur ce qui est bénéfique pour les élèves. La précipitation avec laquelle le ministère souhaite rendre possible immédiatement une promesse de campagne pourrait, par ailleurs, ne pas être sans conséquences sur l'organisation des familles, des enseignants et des personnels engagés sur le temps périscolaire entre autres. Nous souhaiterions donc savoir quelles seront vos décisions s'agissant des communes et des conseils d'école qui se positionneront favorablement quant à un retour à la semaine de quatre jours dès la rentrée 2017.

Lors du Conseil Supérieur de l'Education du 8 juin dernier, nous avons exprimé notre désaccord avec la possibilité du retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée 2017 sans autre forme de « procès » pour la semaine de 5 matinées dont on maintient qu'elle est plus favorable aux plus fragiles.

Pour en revenir à l'ordre du jour, le contingent de la hors-classe est désormais connu : il est de 66 cette année. 66 sur 1341 collègues landais promouvables à la hors-classe. Cela ne représente un ratio que de 4,9%. Quand on sait que le ratio cette année est passé à 5,5% pour les PE, on ne peut admettre pareille situation. Bien sûr, le Recteur dispose d'une marge pour faire des ajustements entre les départements de notre académie. Mais, le constat est clair.

Cette année, nos collègues landais ne bénéficieront pas de l'augmentation du ratio à la hors classe, puisqu'il sera même inférieur aux 5% préconisés l'an dernier. C'est pourquoi le SE-UNSA refusera de prendre part au vote du tableau d'avancement à la hors-classe et demandera à M. le Recteur de s'expliquer sur les raisons de son choix.

Enfin, nous tenons à rappeler que promesse nous avait été faite que PE et collègues du 2nd degré seraient à égalité à 7% à la fin du quinquennat Hollande. Les inégalités perdurent donc et nous continuerons de les dénoncer. Nous, SE-Unsa, avons pris part aux négociations pour obtenir de réelles avancées pour les enseignants des écoles, dans le but d'atteindre pour tous la hors-classe sur une carrière complète.

Concernant la seconde phase du mouvement départemental, nous tenons encore une fois à remercier les services pour la qualité de leur travail et leur réactivité lorsque nous avons décelé une erreur. Toutefois, cette année encore, le calendrier pour la saisie des vœux était extrêmement contraint pour nos collègues. L'ouverture du serveur ayant eu lieu sur une courte période comprenant un week-end prolongé, ils n'ont pas pu prendre l'attache des écoles. Nous souhaiterions donc, pour les années à venir, que cette seconde phase soit plus longue et/ou programmée sur une semaine complète sans jour férié.

A l'issue de cette seconde phase, plusieurs postes nécessitant une formation spécifique, dans l'ASH notamment, restent vacants. Aussi, peut-être avez-vous envisagé, Monsieur l'Inspecteur d'académie, de recourir à des ineat à profil pour palier à notre déficit de personnels formés ? Néanmoins, nous vous demandons de ne pas oublier les nombreux collègues de notre académie dont les situations restent en suspens depuis plusieurs années et qui ne trouvent aucune issue à chaque étape des mouvements interdépartementaux.

Enfin, cette année, ce sont près de 70 collègues qui participeront à la 3^{ème} phase du mouvement. Aussi, nous vous demandons dès à présent d'anticiper leur affectation en mettant à disposition autant de supports que nécessaire lors de la 3^{ème} phase. En effet, il ne serait pas concevable que comme l'an passé, des collègues se voient affectés sur des postes éloignés de chez eux lors de la 3^{ème} phase, et que de jeunes collègues sans charge de famille se trouvent affectés sur des supports TR extrêmement convoités lors d'un mouvement complémentaire.

Nous vous remercions pour votre attention.

Elodie DARZACQ, Mathilde GAILLARD